CONVENTION DE COEDITION

Pour l'édition de l'ouvrage :

Paul Bloas
« Saigneurs et méduses »

Entre les soussignés
La Ville de Quimperlé, représentée par son maire, Monsieur Michaël QUERNEZ, dûment habilité à signer la présente convention en vertu d'une délibération n°71 du 31 mars 2008,

d'une part

Et

Les éditions Locus Solus, 6, place de l'église – 29 590 LOPEREC, représentées par Monsieur Florent PATRON, éditeur

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention fixe l'organisation de l'édition d'un ouvrage de référence consacré à Paul Bloas.
La Ville de QUIMPERLE est le porteur du projet et le commanditaire de l'ouvrage.

Article 2 : Caractéristiques de l'ouvrage

Format à la française 21 cm x 27 cm
Ouvrages brochés avec couture et rabats – quadri
Intérieur : 96 pages quadri recto verso
chez Cloître imprimeurs
Thermo par paquet + cartons

Prix public : 25 €
Date de parution : mai 2015
Tirage : 1 500 exemplaires

Titre provisoire : *Paul Bloas, « Géants et méduses »*

Visuel en couverture :

Le logo de la Ville de Quimperlé, des financeurs et partenaires, définis par la Ville de Quimperlé seront reproduits sur l'ouvrage en 4ème de couverture.

Article 3 : Obligations des contractants

Les éditions **Locus Solus** s'engagent à respecter les caractéristiques de l'ouvrage précisé à l'article 2 et assurent la conception, la fabrication de l'ouvrage et la rémunération du maquettiste.
Les éditions **Locus Solus** rendent compte régulièrement à la Ville de Quimperlé de l'avancée de l'ouvrage.
Les éditions **Locus Solus** présentent la maquette de l'ouvrage à la Ville de Quimperlé et procèdent aux éventuelles corrections ou modifications voulues par la Ville de Quimperlé. Le BAT est validé par la Ville de Quimperlé et Paul Bloas.

La Ville de Quimperlé et les éditions **Locus Solus** veillent à respecter le calendrier suivant :

- remise des textes et icono : 30 avril/début mai 2015 et préface maxi mi-mai 2015
- relecture/mise en pages/1ers allers-retours de maquette : mai 2015
- arrivée des dernières images : 30 mai 2015
- BAT final : semaine N° 23
- fichier imprimeur le 8/06/15
- impression/brochage semaines 24 & 25
- conditionnement/livraison à Quimperlé : vers le 24/06/15
- Dépôt de l'éditeur chez les libraires de proximité : fin juin 2015
- mise en place chez les autres libraires à l'office du 10 juillet 2015 (par le diffuseur Cap diffusion/Groupe Ouest France).

Article 4 : Auteurs, droits et copyright

Monsieur le Maire de Quimperlé ou l'adjointe à la culture et au patrimoine écrit la préface de l'ouvrage.
Principal auteur : Denise Delouche, docteure en histoire de l'art.
Les œuvres de Paul Bloas étant gérées par l'ADAGP, Paul Bloas reconnait avoir cédé ses droits d'auteur pour la publication cité en objet à l'article 1 (y compris pour les exemplaires en circulation commerciale).

La Ville de Quimperlé met à disposition de l'éditeur les clichés photographiques existants et supports numériques existants, l'éditeur prend en charge les travaux photographiques supplémentaires nécessaires à la publication de l'ouvrage. Les visuels édités sont validés par la Ville de Quimperlé et Paul Bloas.

Article 5 : Participation financière

La participation financière de la Ville de Quimperlé s'élève à 5 800 € TTC (TVA 5,5%) et reçoit en compensation 500 ouvrages.

Article 6 : Diffusion

La Ville de Quimperlé se réserve, sur le lieu de l'exposition Paul Bloas, « Saigneurs et méduses » qui se tient à la Chapelle des Ursulines à Quimperlé du 27 juin au 4 octobre 2015, l'exclusivité de la vente de l'ouvrage à l'exclusion du vernissage le 27/06 où l'éditeur assurera seul la vente.

Dans le cadre d'un retirage, les modalités relatives à la commande, à son prix et à sa livraison feront l'objet d'un avenant à la présente convention.

Article 7 : Règlement, facturation, livraison

Les éditions **Locus Solus** sont rémunérées par mandat, sur présentation de facture.
La facture est adressée après livraison à la Ville de Quimperlé – La Roche Beaubois - 32 rue de Pont-Aven – 29300 Quimperlé.

500 ouvrages sont livrés à la Mairie de Quimperlé avant le 27 juin 2015.

Fait en deux exemplaires, à Quimperlé le ...

Monsieur Florent PATRON

Monsieur Michaël QUERNEZ

Maire de Quimperlé